



Réunion du Comité Syndical

du 10 juin 2009

CS - 2.03

Approbation du Bulletin Officiel du 21 janvier 2009

RAPPORT

Présenté par Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI
Président

Approbation du Bulletin Officiel du 21 janvier 2009

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à se prononcer sur le Bulletin Officiel du mercredi 21 janvier 2009.

A L'UNANIMITE, le Comité Syndical :

- ADOPTÉ le Bulletin Officiel du 21 janvier 2009

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 10 juin 2009, ladite délibération ayant été affichée par extrait le **23 JUIN 2009** conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dépôt en Préfecture le

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président.

Leouahdi Selim GUEMAZI